

École de l'Archipel



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DE L'ARCHIPEL
LE 25 OCTOBRE 2022 À 19 H
AU LOCAL 220 (MUSIQUE)**

Étaient présents employés

Joanne Roy, directrice
Joanie Côté, secrétaire d'école
Cindy Landry, enseignante
Shirley Fontaine, enseignante
Judith Le Blanc, enseignante

Étaient présents parents

Marie-Noëlle Roussin
Manon Riverin
Mélissa Mc Gregor
Sylvie Guérin
Chloé Beaudoin-Lejour
Gabriel Allard

Était absente :

Josée Lapierre, technicienne au sdg

Secrétaire de la séance : Joanie Côté

Public : Marie-Hélène Forget et David Rouleau

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de la séance à 19 h 02.
Madame Beaudoin-Lejour débute l'assemblée.

2. Vérification du quorum

Les personnes étant toutes présentes, la séance peut débuter.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture étant faite, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame Sylvie Guérin **QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et suivi au procès-verbal

Les membres consultent le procès-verbal.

Modifications demandées par la présidente.

Point 3 | corriger font peur par font part

Point 5 | corriger madame Beaudoin Lejour Campeau pour madame Beaudoin Lejour

Point 8.2 | modifier les mardis seront pour le mardi sera

8.4 | ajouter le mot envoyez, ajouter une virgule après le mot enseignante, modifier la phrase liée à l'impression de l'ordre du jour et d'ajouter le reste des documents.

Signature | Corriger Chloé ou lieu de Cholé

II EST PROPOSÉ PAR madame Cindy Landry **QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent le procès-verbal avec les modifications demandées par la présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Mot de la direction

5.1. Bibliothèque

Madame Roy mentionne toutes les étapes qui sont faites à la bibliothèque afin de réussir à accélérer le processus d'ouverture de celle-ci. Marie-Hélène Forget, bénévole, explique tout le travail fait par l'équipe des bénévoles. Elle mentionne que les gens pourraient être intéressés à venir de soir, mais madame Roy explique qu'il faut un responsable sur place.

5.2. Reporté

6. Mot du personnel

Cindy dit : « ça roule ! »

Shirley mentionne qu'il y a eu plusieurs événements depuis notre dernière rencontre. Nous avons envoyé la première communication, nous avons pris la photo scolaire et nous avons participé au cross-country.

7. Parole du public

Les gens du public se présentent et échangent un peu avec les membres du C.É.

8. Comité de parents

Manon Riverin présente le calendrier scolaire pour l'année 2023-2024. Elle nous informe qu'il y aura des modifications qui seront effectuées par le transport scolaire. Lors de la soirée du comité de parents, la soirée s'est terminée tard, car des élections avaient lieu.

9. Projet éducatif

La directrice nous a envoyé la fiche thématique par courriel afin qu'on la consulte. Elle explique à quoi sert le projet éducatif d'une école. Le plan devra être prêt pour le mois de

mai ou le mois de juin. Madame Roy mentionne que les élèves aussi devaient répondre au sondage qui avait été envoyé par le CSS. Elle nous informe qu'une personne a été engagée afin d'accompagner les enfants avec cette démarche. Ce sondage devra être consulté par l'équipe puisqu'il nous guidera pour bâtir notre projet éducatif. Lorsque plusieurs parties seront terminées, le C.É. aura à approuver chacune de ces parties afin que l'on puisse arriver à la fin et finalement l'adopter. Lors de la prochaine rencontre, le conseil d'établissement sera appelé à analyser les résultats du sondage des parents et à en dégager les constats.

10. Activités / Sorties

Jusqu'à maintenant, aucune sortie n'a eu lieu. Le coût du transport est dispendieux et les heures de disponibilités des chauffeurs ne concordent pas avec l'horaire des écoles. Les transporteurs sont en pénurie de personnel donc il devient une vraie logistique pour eux de concorder avec nos heures de transport sur les heures d'école et en dehors des heures d'école. Madame Roy explique comment fonctionnent les différentes annexes liées aux activités et aux sorties. Le but n'est pas de charger les parents pour ces activités et ces sorties, mais bien que l'école en assume tous les coûts en fonction des exigences des annexes. On essaiera de trouver une activité qui sera faite en plein air pour éventuellement l'approuver à une prochaine rencontre.

11. Bien-être à l'école

La direction présente un document à l'écran et nous lit une définition en lien avec la transition scolaire. Les parents ont bien aimé la vidéo de début d'année où l'enseignant s'adressait à son futur élève. Ils pensent que cette vidéo a aidé à réduire l'anxiété chez les enfants face à la rentrée scolaire dans un nouvel établissement. Madame Roy mentionne que nous avons voulu offrir un maximum de transparence afin de sécuriser les élèves et les parents. L'école fait un suivi sur la transition scolaire des élèves et madame Roy nous informe qu'elle a fait le tour des degrés afin de prendre le pouls face à cette nouveauté. Elle collabore avec une professionnelle dans ce domaine et elles analysent le tout. Aussi, nous avons des sommes destinées pour le « bien-être à l'école » donc nous sommes à regarder les options pour dépenser ce montant en fonction des besoins.

12. Rencontre du C.A. du CSSDGS à l'Archipel le 29 novembre 2022

Madame Roy informe que le C.A. aura lieu à l'Archipel puisque tout le monde veut voir LA nouvelle école.

13. Inauguration de l'école

L'inauguration devait être le 11 novembre, mais étant donné les élections récentes, elle sera reportée à une date ultérieure.

14. Planification des rencontres

Il est attendu que tout est à faire à l'Archipel donc madame Roy explique que nous ne respecterons pas les délais mentionnés dans le document qui a été remis (*Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement, Proposition de calendrier des principaux sujets traités*

au conseil d'établissement). Évidemment, tout devra être fait, mais ce ne sera pas dans l'ordre établi.

15. Varia

15.1. Caisse scolaire

Les parents aimeraient utiliser la caisse scolaire à l'école. Une discussion est lancée face à cette demande. Madame Roy mentionne qu'elle ira s'informer au Secrétariat général afin de bien connaître le sujet.


16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Cindy Landry propose la levée de l'assemblée, à 20 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Chloé Beaudoin Lejour
Présidente



Joanne Roy
Directrice